

IRAK

L'intervention militaire pourrait déclencher un désastre pour la population civile et les droits humains

Index AI : MDE 14/029/2003

Alors qu'une intervention militaire vient d'être déclenchée en Irak, Amnesty International exige de toutes les parties en présence (les États-Unis, leurs alliés et l'Irak) qu'elles s'engagent à respecter scrupuleusement les lois de la guerre, à protéger les civils et à faire en sorte que ceux-ci aient accès à une assistance humanitaire.

« Ceux qui ont déclenché l'offensive militaire doivent endosser la responsabilité de tout désastre humanitaire et relatif aux droits humains que leur initiative est susceptible de causer », a déclaré la secrétaire générale d'Amnesty International, Irene Khan. « Nous craignons que cette offensive ne perturbe l'acheminement des services et des denrées essentielles à la survie d'une population qui dépend largement de l'aide gouvernementale, et qu'elle entraîne une catastrophe humanitaire. Ils doivent tout faire pour que la population soit épargnée et pour soulager les souffrances humaines. »

« Amnesty International estime qu'il existe un risque réel que de nombreux civils, dont des enfants, perdent la vie lors d'attaques aveugles et du fait de l'utilisation d'armes prohibées. »

Amnesty International craint également que le régime irakien ne cherche à réprimer d'éventuels soulèvements intérieurs ou que l'effondrement du régime ne donne lieu à des règlements de comptes, ce qui pourrait engendrer des atteintes aux droits humains généralisées.

« Il faut absolument que les Nations unies entament les préparatifs en vue du déploiement en Irak d'observateurs des droits humains dès que la situation le permettra. Le mandat de ces observateurs devra couvrir les atteintes commises par toute autorité contrôlant le territoire, que cette autorité soit irakienne ou étrangère. »

Amnesty International appelle les pays voisins, ainsi que les autorités kurdes, à ne pas fermer leurs frontières, afin d'accueillir les réfugiés et les personnes déplacées et de permettre aux organisations internationales et aux ONG de venir librement sur place.

« La communauté internationale doit

soutenir ces pays », a déclaré Irene Khan.

Amnesty International redoute en outre d'importants « dommages collatéraux » pour les droits humains, dans la région et au-delà.

« La guerre suscite une vive colère et un non moins vive inquiétude au sein de l'opinion publique. Déjà, les libertés d'expression, de rassemblement et de déplacement sont menacées, car de plus en plus de manifestations hostiles à la guerre sont réprimées, tandis que des opposants politiques et des journalistes sont arrêtés. Nous devons résister à toute réaction susceptible de porter atteinte aux droits humains », a mis en garde Irene Khan.

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International, à Londres, au +44 20 7413 5566 ou consulter le site web : www.amnesty.org